



Assurance
maladies
graves pour
enfant



Concentrez-vous sur
le rétablissement de
votre enfant, et non
sur vos finances



Un enfant aux prises avec une maladie grave

Personne n'aime envisager la possibilité que son enfant soit un jour atteint d'une maladie grave, mais si l'impensable devait arriver?

Auriez-vous les ressources financières pour :

- Vous absenter du travail afin d'être près de votre enfant?
- Assurer à votre enfant les meilleurs soins possible?
- Concentrer vos efforts sur le rétablissement de votre enfant et non sur des soucis financiers?

En quoi l'assurance maladies graves PrioritéVie – Enfant peut-elle être utile?

L'assurance maladies graves PrioritéVie – Enfant^{MC} vous procure un paiement forfaitaire unique si votre enfant reçoit un diagnostic pour une des maladies graves suivantes, et que les conditions relatives à la police sont remplies :

- Accident vasculaire cérébral
- Anémie aplasique
- Brûlures graves
- Cancer constituant un danger de mort
- Cardiopathie congénitale
- Cécité
- Chirurgie aortique
- Coma
- Crise cardiaque
- Diabète sucré de type 1
- Dystrophie musculaire
- Fibrose kystique
- Greffe d'un organe principal
- Insuffisance d'un organe principal pendant l'attente d'une greffe
- Insuffisance rénale
- Lésion cérébrale acquise
- Méningite bactérienne
- Paralyse
- Paralyse cérébrale
- Perte de la parole
- Perte de membres
- Pontage aortocoronarien
- Remplacement ou réparation de valvules du cœur
- Sclérose en plaques
- Surdit 
- Tumeur c r brale b nigne

PrioritéVie – Enfant vous donne également accès aux garanties supplémentaires

Indemnité d'aide en cas de maladie

Recevez une partie du paiement forfaitaire si les conditions relatives à la police sont remplies et si votre enfant reçoit un des diagnostics suivants :

- Angioplastie coronarienne
- Cancer précoce de la prostate
- Carcinome canalaire in situ
- Mélanome malin superficiel
- Stade précoce de la leucémie lymphoïde chronique
- Stade précoce du cancer de la thyroïde
- Tumeur neuroendocrine de stade 1 (carcinoïde)
- Tumeur stromale gastro-intestinale

L'indemnité d'aide en cas de maladie est payable jusqu'à concurrence de quatre fois, pourvu que chaque paiement concerne une condition différente. Le montant de l'indemnité d'aide en cas de maladie ne réduit pas la prestation d'assurance maladies graves.

Avance en cas d'intervention chirurgicale

Recevez une avance correspondant à une partie de l'indemnité prévue si votre enfant requiert une intervention chirurgicale pour l'une des maladies graves indiquées dans votre police.





Personnalisez votre protection

Votre conseiller peut adapter la protection d'assurance maladies graves de votre enfant pour répondre à vos besoins uniques et à ceux de votre famille.

Transformation de la police en une police pour adulte

Avant le 25^e anniversaire de naissance de votre enfant (lorsque la police prendrait fin, si le paiement forfaitaire n'a alors pas été versé), vous pouvez demander la transformation de la totalité ou d'une partie de la protection en une police d'assurance maladies graves pour adulte.

Récupérez votre argent si vous ne présentez pas de demande de règlement

Selon ce que vous avez choisi, avec l'option de remboursement de la prime, si votre enfant ne reçoit pas un diagnostic de maladie grave ou s'il décède, vous récupérez jusqu'à 100 % de votre argent.



Note relative à la propriété de la police :

Les polices d'assurance maladies graves PrioritéVie – Enfant doivent être détenues par un adulte ayant un intérêt assurable à l'égard de l'enfant assuré. Par conséquent, les parents, les grands-parents ou le tuteur légal sont admissibles à titre de propriétaires.

Bien plus qu'un soutien financier

Recevoir un diagnostic de maladie grave pour votre enfant peut tout chambouler. Il est donc possible que vous ayez besoin de plus qu'un simple soutien financier. C'est la raison pour laquelle vous avez accès à des services de soutien médical et émotionnel offerts par Best Doctors, Inc. et Shepell.



Réseau Best Doctors

Best Doctors^{MD} vous donne accès, à vous et à votre famille, à des médecins spécialistes qui peuvent vous aider à obtenir un diagnostic exact et vous aider à avoir une meilleure compréhension des affections médicales et des options de traitement. Le Réseau Best Doctors vous permet aussi de trouver des spécialistes à la fois à l'échelle locale et internationale**. Vous pourrez ainsi consulter les meilleurs spécialistes traitant votre affection pour obtenir des réponses à vos questions d'ordre médical.

Pendant la durée de la police, vous pouvez avoir recours à ces services à tout moment et à l'égard de toute affection médicale, et non seulement à l'égard de celles incluses dans votre police.

Fondé par des médecins de la Harvard Medical School, le Réseau Best Doctors donne accès à une base de données mondiale de 50 000 médecins désignés par leurs pairs comme étant situés dans les 5 % des meilleurs praticiens de leur domaine.

Shepell

Shepell offre notamment des services de counseling professionnels, de soutien à la famille et de consultation en nutrition avec des diététistes professionnels pour vous aider, vous et les membres de votre famille, à composer avec les conséquences émotionnelles liées à l'état de santé de votre enfant.

** Les frais de déplacement, d'hébergement et de soins médicaux, le cas échéant, associés aux services de LeBonSpécialiste et de SoinsHorsCanada relèvent de la responsabilité de l'assuré. Pour se prévaloir de ces services, il faut d'abord démontrer sa capacité à régler de tels frais. Nous vous recommandons de signaler l'existence de ces services au médecin traitant.

Gardez vos plans sur la bonne voie



Même si un événement imprévisible se manifeste, nous pouvons vous aider à rester financièrement sur la bonne voie. Vous inquiéter à propos de votre situation financière n'est pas un stress additionnel dont vous avez besoin si votre enfant tombe malade. L'assurance maladies graves PrioritéVie – Enfant de la Canada Vie vous offre un soutien financier grâce à une prestation forfaitaire unique, tout en vous donnant la latitude d'utiliser cette somme comme bon vous semble. Vous pourrez ainsi vous concentrer sur la guérison de votre enfant.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre conseiller.

Pour savoir comment les
polices d'assurance maladies graves
PrioritéVie^{MC} ou PrioritéVie – Enfant^{MC}
peuvent répondre à vos besoins,
adressez-vous à votre conseiller.



Rendez-vous au canadavie.com

  @CanadaVie  @Canada_vie  @CanadaVie

La présente brochure n'est pas un contrat et ne fait partie intégrante d'aucun contrat.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie n'est pas tenue de fournir les services offerts par Best Doctors, Inc. ou Morneau Shepell Itée décrits dans la présente brochure. En outre, elle est libre de modifier ou d'annuler l'accès à ces services à tout moment, sans préavis. Dans certains cas, ces services peuvent être fournis même si vous n'êtes pas admissible à des prestations aux termes de la police PrioritéVie ou PrioritéVie – Enfant. Toute déclaration ou garantie à l'égard de ces services engage le Réseau Best Doctors ou Shepell et non pas La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Le Réseau Best Doctors et Shepell n'exigeront de vous aucune somme d'argent en contrepartie des services décrits dans la présente brochure.

Le Réseau Best Doctors n'effectue aucune recommandation et ne prend aucun rendez-vous pour les participants.

Shepell est un nom commercial de Morneau Shepell Itée. Best Doctors est une marque déposée de Best Doctors, Inc. utilisée avec autorisation. Canada Vie et le symbole social, PrioritéVie et PrioritéVie – Enfant sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

172 FR-06/19